



Délibération
DAAJ/LK

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2024

2024 – 41 ADHESION A L'ASSOCIATION VILLES DE FRANCE

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 26

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, PARISI Evelyne, BERDAÏ Ammar, TORCHUT Véronique, CREACHCADEC Philippe, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, CAMBON Véronique, TERRIEN Joël, EHLINGER François, JEDAT Günter, BUFFET Martine, DAVIET Laurent, ABELIN-DRAPRON Véronique, DEREN Dominique, DEBORDE Sophie, MAUDOUX Pierre, MARTIN Didier, DIETZ Pierre, CHABOREL Sabrina, MACHON Jean-Philippe, ROUDIER Jean-Pierre, CATROU Rémy, MELLA Florent

Excusés ayant donné pouvoir : 7

AUDOUIN Caroline à CAMBON Véronique, ARNAUD Dominique à ROUDIER Jean-Pierre, BENCHIMOL-LAURIBE Renée à MARTIN Didier, CARTIER Nicolas à BARON Thierry, CHANTOURY Laurent à PARISI Evelyne, GUENON Delphine à ABELIN-DRAPRON Véronique, VIOLLET Céline à MACHON Jean-Philippe

Absents excusés : 2

BETIZEAU Florence, DELCROIX Charles

Secrétaire de séance : CHEMINADE Marie-Line

Date de la convocation : 28/03/2024

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Considérant que Villes de France est une association pluraliste d'élus qui rassemble des villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs agglomérations, ensemble qui constitue le cadre de vie de près de la moitié de la population française (32 millions d'habitants),

Considérant qu'en adhérant à Villes de France, les Communes membres bénéficient d'un réseau important leur permettant d'échanger sur des problématiques communes et sur les expérimentations de politiques publiques avec d'autres Communes dont elles partagent les caractéristiques,



Considérant que Villes de France est associée aux réflexions et études conduites par le Gouvernement et le Parlement. Le travail ainsi mené permet de faire remonter les difficultés communes et faire entendre la voix des villes de 10 000 à 100 000 habitants. Les Communes membres bénéficient également de la primeur de certaines informations gouvernementales,

Considérant que l'adhésion à l'association Villes de France permettra à la Ville de Saintes d'échanger et de faire remonter les problématiques rencontrées et qui sont communes avec des collectivités dont elle partage les caractéristiques,

Considérant l'enveloppe budgétaire disponible pour le budget primitif 2024, chapitre 70, fonction 031, article 6281, service Cab.,

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'approbation de l'adhésion de la Ville de Saintes à l'association Villes de France,
- Sur l'autorisation de régler chaque année la contribution annuelle calculée par rapport au nombre d'habitants. La dépense correspondante au règlement de la cotisation annuelle sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'année concernée.

*Soit 0,11 euro par habitant en 2024 (fixée annuellement par le Conseil d'administration).
Soit pour 2024 : 25 412 habitants (population municipale légale 2020) x 0,11 € = un montant de 2 795,32 € (deux mille sept cent quatre-vingt-cinq euros et trente-deux centimes).*



- Sur l'autorisation donnée au Maire, ou à son représentant pour signer tous documents relatifs à cette affaire.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité ces propositions.

Pour l'adoption : 32

Contre l'adoption : 1 (MARTIN Didier au nom de BENCHIMOL-LAURIBE Renée)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bruno DRAPRON

La secrétaire de séance,



Marie-Line CHEMINADE

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



 Dossier
d'adhésion 2024 



UNE ÉQUIPE D'ÉLUS MOBILISÉE ET REPRESENTATIVE POUR DEFENDRE LES VILLES MOYENNES

Villes de France est dirigée par un Conseil d'administration pluraliste composé de 28 membres, Maires et Président(e)s d'intercommunalités.



→ **Gil Avérous**, Maire de Châteauroux, Président de la CA de Châteauroux Métropole est Président de Villes de France,



→ **Jean-François Debat**, Maire de Bourg-en-Bresse, Président de la CA Grand Bourg Agglomération en est le Président délégué.

Ils sont accompagnés dans leur mission par les membres du Conseil d'administration :



Vice-Présidente

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL,
Maire d'Albi, Présidente de la CA de l'Albigeois



Franck PIA,
Maire de Beauvais



Eric STRAUMANN,
Maire de Colmar, Président de Colmar Agglomération



Trésorier-adjoint

Denis THURIOT,
Maire de Nevers, Président de la CA de Nevers



Joaquin PUEYO,
Maire d'Alençon, Président de la Communauté Urbaine d'Alençon



Olivier GACQUERRE,
Maire de Béthune, Président de la CA de Béthune-Bruay Artois Lys Romanes



Nicolas LANGLOIS,
Maire de Dieppe



Secrétaire général

Jérôme BALOGE,
Maire de Niort, Président de la CA de Niort



Luc CARVOUNAS,
Maire d'Alfortville



Secrétaire-adjoint

Marc GRICOURT,
Maire de Blois



Frédéric CHEREAU,
Maire de Douai



Delphine LABAILS,
Maire de Périgueux



Xavier BONNEFONT,
Maire d'Angoulême, Président de la CA du Grand Angoulême



Yann GALUT,
Maire de Bourges



Luc BOUARD,
Maire de La Roche-sur-Yon, Président de La Roche-sur-Yon Agglomération



Yves NICOLIN,
Maire de Roanne, Président de Roannais Agglomération



Christian DUPESSEY,
Maire d'Annemasse, Président de la CA d'Annemasse



Jean-Luc Marx,
Maire de Cahors, Président de la CA du Grand Cahors



Florian BERCAULT,
Maire de Laval, Président de Laval Agglomération



Nicolas LEUDIERE,
Maire de Sablé-sur-Sarthe



Frédéric LETURQUE,
Maire d'Arras, Président de la CU d'Arras



Thierry REPENTIN,
Maire de Chambéry



Vice-Président

David MARTI,
Maire de Le Creusot, Président de la CU Le Creusot-Montceau



Vice-Présidente

Frédérique MACAREZ,
Maire de Saint-Quentin, Présidente de la CA du Saint-Quentinois



Pierre MATHONIER,
Maire d'Aurillac, Président de la CA du Bassin d'Aurillac



Brice RABASTE,
Maire de Chelles



Trésorier

Philippe BUISSON,
Maire de Libourne, Président de la CA du Libournais



Isabelle LE CALLENNEC,
Maire de Vitré, Présidente de Vitré Communauté

PRÉSIDENTS D'HONNEUR : Jean AUROUX, Ancien Ministre, Fondateur de l'association, Bruno BOURG-BROC, Ancien Député-Maire, Christian PIERRET, Ancien Ministre, Caroline CAYEUX, Ancienne Ministre, Présidente de la CA du Beauvaisis



AVEC VOUS DEPUIS PLUS DE 35 ANS...

Villes de France rassemble les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités et intervient pour **porter la voix des élus locaux et défendre les intérêts des villes de taille moyenne.**

Nos villes ont en commun d'être des villes de centralité qui assurent un équilibre cohérent avec leurs bassins de vie et jouent un rôle majeur pour les habitants de leurs territoires qui au quotidien fréquentent leurs gares, leurs commerces et leurs équipements publics.

Qu'elles soient proches de grandes métropoles ou situées dans des départements ruraux, elles ont des spécificités communes. Elles partagent le même dynamisme, connaissent des **enjeux de développement et des défis à relever communs.**

Elles sont **reconnues pour leur attractivité et leur qualité de vie** qui sont le fruit de l'engagement et du travail réalisé par les Maires et les élus locaux depuis de nombreuses années.

Parce qu'elles ne sont ni des petites communes ni des zones trop denses, les villes de taille moyenne sont propices à toutes les formes d'expérimentation et ont besoin de préserver leurs spécificités.

Défendre les villes de taille moyenne, les représenter **auprès du Gouvernement et des parlementaires**, préserver les intérêts de nos territoires et de leurs habitants, et apporter un **soutien technique et juridique** sont ainsi les missions prioritaires que porte Villes de France.

Nous sommes ainsi pleinement mobilisés pour préserver le mode de vie des villes moyennes, de plus en plus plébiscité par nos concitoyens à la recherche d'un cadre de vie plus agréable, et leur dynamisme.

Notre association est intervenue sur de nombreux sujets majeurs pour nos villes allant de

la **revitalisation des centres-villes**, notamment grâce au Programme « **Action Cœur de Ville** » dont elle est à l'origine et qui a été depuis prolongé, jusqu'à l'amélioration de **l'offre médicale** et la desserte en **transports** de nos territoires.

Nous faisons également de **la réindustrialisation de nos territoires une priorité**. Nous avons la conviction profonde que notre pays doit se recréer un tissu industriel, notamment dans les domaines stratégiques de l'énergie, du pharmaceutique, du technologique ou de l'agroalimentaire, et que cela ne se fera pas sans les villes moyennes qui sont les plus à même d'attirer des entreprises. Nous travaillons également sur la **question de la décentralisation** afin de réfléchir aux compétences qui pourraient être transférées aux villes et aux agglomérations, ainsi qu'aux moyens qui leur seraient alloués.

Vous le voyez, notre feuille de route est ambitieuse et passionnante !

Comme les Maires et Président d'intercommunalités que nous comptons parmi nos membres et parce qu'en étant nombreux, nous serons mieux entendus, **nous vous invitons à rejoindre notre association au service des villes et intercommunalités de taille moyenne qui, comme la vôtre, représentent 32 millions d'habitants !**



Gil Avérous

Président de Villes de France
Maire de Châteauroux,
Président de la CA de Châteauroux Métropole



Jean-François Debat

Président Délégué
de Villes de France
Maire de Bourg-en-Bresse,
Président de la CA Grand Bourg Agglomération

UNE ASSOCIATION ACTIVE

AU SERVICE DE SES ADHERENTS

Villes de France est reconnue par les décideurs publics comme la seule association à représenter les Villes moyennes. Forte de plus de 35 ans d'existence, notre association a su créer un lien de confiance et d'échange permanent avec le Gouvernement et les parlementaires mais aussi avec les médias qui relaient ses propositions et mettent en valeur les villes membres.



VILLES DE FRANCE EST UN INTERLOCUTEUR RECONNU DES POUVOIRS PUBLICS

Villes de France porte la parole et les attentes de ses membres et fait valoir l'identité de ces territoires auprès des pouvoirs publics et des différentes instances nationales, européennes et internationales.

VILLES DE FRANCE ENTRETIENT UN RÉSEAU EFFICACE D'ACTEURS LOCAUX

Manifestations, colloques, missions d'enquête et publications, site internet, newsletter hebdomadaire et plateforme d'échanges... Villes de France offre à ses membres de nombreux outils d'information, d'échanges, de partage de savoir-faire, et d'aide à la gestion locale.

VILLES DE FRANCE PROPOSE UNE OFFRE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

Villes de France organise des sessions de formation pour clarifier l'impact des réformes, accompagner les élus dans leurs missions et favoriser une meilleure gestion des collectivités.

VILLES DE FRANCE A ACQUIS UNE VISIBILITÉ MÉDIATIQUE IMPORTANTE

Par sa communication active sur ses travaux et prises de position, Villes de France a une image forte dans les médias, qui lui permet de peser dans les négociations nationales et de mettre en avant les réussites locales de nos territoires.

VILLES DE FRANCE VALORISE LES INITIATIVES LOCALES

L'association a pour vocation de faire connaître les initiatives de ses adhérents et les bonnes pratiques locales. Ainsi, Villes de France siège dans de nombreux jurys porteurs d'échanges et de légitimité : Capitale Française de la Biodiversité, Commission nationale Ecoquartiers, Pavillons Bleus, Victoires du Paysage, Prix énergies Citoyennes, label Villes Internet.

VILLES DE FRANCE RÉPOND AU DÉVELOPPEMENT DE SES MEMBRES

Villes de France est à l'origine du Programme « Action Cœur de ville »

Notre association travaille avec le Gouvernement et les partenaires d'« Action Cœur de Ville » pour accompagner les 244 bénéficiaires de ce programme et répondre à une double ambition : redynamiser le commerce local et rendre toujours plus attractifs et agréables les centres-villes.



La réindustrialisation des territoires

Villes de France est également engagée en faveur de la réindustrialisation des villes moyennes et de leurs territoires. Notre association porte haut et fort la question de la reconquête industrielle française et de la relocalisation.

COMMENT ADHÉRER ?

Pour adhérer, il suffit de retourner le bulletin d'adhésion rempli à :

Villes de France, 94 rue de Sèvres - 75007 Paris. La cotisation est de 0,11 € /habitant. Pour toute demande d'information, contacter : **Villes de France** au 01 45 44 99 61 - contact@villesdefrance.fr



DES SERVICES EN LIGNE DÉDIÉS AUX ADHÉRENTS

www.villesdefrance.fr



VILLES DE FRANCE ADHÉRENTS DOSSIERS ÉVÉNEMENTS MÉDIAS DATA LAB COVID 19



L'Observatoire des finances et de la fiscalité des Villes de France et intercommunalités

Dans le cadre de son partenariat avec Villes de France, SPALLIAN vous propose un outil de pilotage afin de vous permettre de suivre votre collectivité et d'appréhender au mieux les prochaines évolutions. Créé en 1998, SPALLIAN associe 3 canaux d'expertise : data analysis, édition de logiciel et conseil stratégique, pour faire de la data un levier de développement des actions de ses clients publics et privés. Nos data analystes exploitent les données ouvertes, explorent votre patrimoine data pour résoudre vos problématiques métier, et proposent des dispositifs de création de données participative comme celles de l'application citoyenne TeMiCity®.

Un accès en ligne réservé aux seuls adhérents

Accès adhérents

Connexion Mot de passe oublié

Votre contact

Tél 01 45 44 91 61 arnaud.pirotea@villesdefrance.fr



VILLES DE FRANCE AN ÉVÉNEMENT DÉMARCHE ÉTUDIANTS MÉTIERS VILLEMIAN ÉCOLE



Renseignez votre territoire

Indiquez votre commune et votre département

Commune

Département

Envoyer (et garder) la journée sur place

ou télécharger

Le tableau interactif

sur le site

ou télécharger

le fichier

de données

de formation

post-bac

sur le territoire

de votre commune

ou télécharger

le fichier

de données

de formation

post-bac

sur le territoire

de votre commune

ou télécharger

le fichier

de données

de formation

post-bac

sur le territoire

de votre commune

ou télécharger

le fichier

de données

de formation

post-bac

sur le territoire

de votre commune

ou télécharger

le fichier

de données

de formation

post-bac

sur le territoire

de votre commune

ou télécharger

le fichier

de données

de formation

post-bac

sur le territoire

de votre commune

ou télécharger

le fichier

de données

de formation

post-bac

sur le territoire

de votre commune

ou télécharger

le fichier

de données

de formation

post-bac

sur le territoire

de votre commune

ou télécharger

le fichier



OBSERVATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Villes de France vient de créer "l'observatoire de l'enseignement supérieur dans les villes moyennes", en accès libre et gratuit, afin d'éclairer les élus sur la formation post-bac sur le territoire. Pour mieux comprendre les relations entre offre et demande en formations post-bac dans les villes moyennes et leurs intercommunalités, Villes de France met ainsi à disposition des adhérents de l'association un site internet dédié, à partir des données publiées par la plateforme Parcoursup, avec un tableau de bord interactif. Pour chaque commune, EPCI ou département, il est possible de cartographier l'offre de formation, de mesurer la tension des différentes filières, mais aussi de filtrer les résultats pour étudier un domaine de formation en particulier. Le fichier open data présente des informations sur les vœux émis par les lycéens et le quota de places proposées par les établissements d'enseignement.



OBSERVATOIRE DES FINANCES ET DE LA FISCALITÉ

Cet observatoire constitue un véritable outil de connaissance, de prospective et d'aide à la décision. Ses données, réservées aux seuls adhérents, permettent d'analyser l'évolution des finances et de la fiscalité des villes et des intercommunalités de façon indépendante et consolidée, de comparer leurs situations respectives par la production des indicateurs les plus significatifs. Il permet à chaque adhérent de se connaître, de se situer, et d'apprécier au mieux ses propres évolutions financières et budgétaires. Cet observatoire fait l'objet de plusieurs publications annuelles.



OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

L'association Villes de France, associée à la Caisse des Dépôts et l'Union sociale pour l'habitat, a mis en place pour ses adhérents un Observatoire de l'habitat, très prisé par les élus et leurs services qui s'appuie, sur des milliers de données portant sur l'ensemble des communes et qui font l'objet d'une actualisation régulière. Un site internet accessible aux seuls adhérents permet d'avoir accès à des données par collectivité (comparaisons avec d'autres villes/EPCI de strates équivalentes). En complément de l'analyse de l'ensemble des données, l'observatoire prévoit la production de focus sur des thématiques spécifiques.





NOS ACTIONS

Villes de France fait valoir les spécificités et défend les intérêts des villes et de leurs groupements auprès des instances publiques. L'association anime un réseau d'échanges avec les entreprises publiques et privées. Elle apporte également à ses membres de nombreux services exclusifs et des outils de gestion locale et d'aide à la décision.



Communiqué

Projet de loi de finances pour 2024 : Villes de France estime que le compte n'y est pas et de loin !

Le projet de loi de finances pour 2024, présenté par le Gouvernement le 15 avril 2024, constitue une véritable bombe à retardement pour les collectivités territoriales. Les mesures fiscales et sociales annoncées sont dévastatrices pour les villes et leurs intercommunalités. Villes de France s'oppose fermement à ce projet de loi et appelle le Gouvernement à reconsidérer ses propositions. Elle rappelle que le compte des collectivités n'est pas équilibré et appelle à une véritable réforme de la fiscalité locale.

AUDIENCES MINISTÉRIELLES

Interlocutrice écoutée et régulièrement invitée à des audiences auprès des membres du Gouvernement et de leurs cabinets, Villes de France fait entendre les spécificités des villes et de leurs intercommunalités, ainsi que leurs attentes sur les enjeux clés de la vie locale (finances et gestion locales, santé, éducation, sécurité, transition écologique et numérique, transport, services publics, fonction publique territoriale, ...).

COMMUNICATION DANS LES MÉDIAS

Quand l'actualité l'impose, Villes de France interpelle les pouvoirs publics sur des dossiers qui concernent les villes et leurs intercommunalités. Sa voix est largement relayée par les médias. Ses « tribunes » dans la presse font connaître ses positions auprès du grand public et lui permettent de peser dans le débat public.



AUDITIONS PARLEMENTAIRES

Dans le cadre de la préparation des projets et propositions de loi, Villes de France est régulièrement entendue par les Commissions Parlementaires et les missions d'inspection, d'enquête, ou d'information. Les villes et intercommunalités participent ainsi au processus d'adoption des mesures législatives les concernant.

PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES

L'association noue des partenariats avec les grands acteurs économiques du développement local : Banques des Territoires, BCPE, Citéo, EDF, Engie, Enedis, Free, Google France, GRDF, Hellio, ID Verde, IDEX, Keolis, La Poste, FDJ, MNT, Mercialis, Orange, Ratp Dev, Relyens, Smacl Assurances, SNCF, SFR Altice, Suez, Système U, Transdev, Veolia...



PARTICIPATION AUX INSTANCES PUBLIQUES

Villes de France intervient dans de nombreuses réunions prospectives auprès des administrations et des organes consultatifs. Son expertise et son rôle de représentation sont pleinement reconnus (Conseil National de la Refondation, Comité des Finances Locales, Comité National de l'Eau, Conseil National de la Biodiversité, Commission mixte inondation, Comités Réseaux fixes et mobiles, Conseil des Collectivités Territoriales pour la Culture, Conseil National de l'Information Statistique...).



NOS OUTILS

VILLE DE FRANCE PROPOSE DES OUTILS EXCLUSIFS A SES ADHÉRENTS



MANIFESTATIONS ET COLLOQUES

Villes de France organise des manifestations sur tous les thèmes concernant la vie locale, ce sont des moments privilégiés de réflexion et d'échange.

LE CONGRÈS ANNUEL

L'association organise son Congrès dans une ville membre. Forums, assemblées plénières et visites de terrain rythment les travaux. Temps fort de la vie de l'association, ce Congrès permet aux élus et cadres territoriaux de se rencontrer, de débattre et d'exprimer leurs attentes, de mutualiser leurs actions innovantes et d'adopter des positions communes.

LES RENDEZ-VOUS DE L'INTELLIGENCE LOCALE

Créés en 2010, ils réunissent experts, décideurs et membres de Villes de France autour d'une thématique d'actualité : finances, compétitivité, santé, enseignement supérieur, revitalisation des centres villes, silver économie... Des propositions sous la forme d'un manifeste sont éditées à l'issue de ces réunions nationales et médiatisées. Les derniers en date :

- Logement : bien se loger, bien vivre dans les villes moyennes (décembre 2023).
- Ville moyenne : la ville verte idéale ? (décembre 2021),
- Retour vers la ville du futur : ville connectée, ville d'avenir ? (décembre 2018),
- Faire de la Silver économie une, opportunité pour les villes de France (décembre 2017),
- Bâtir la fonction publique territoriale de demain (novembre 2016),
- Renforcer l'attractivité du centre-ville. Faire vivre les cœurs de ville (mars 2016),
- Intercommunalité : réformons la réforme ! (avril 2015),
- Quand les territoires s'approprient leur économie (décembre 2013)

LES CAHIERS DES SOLUTIONS LOCALES

Publiés sous forme d'études ou d'enquêtes, les dossiers sont transmis aux villes et intercommunalités adhérentes pour accompagner leur gestion. retrouver en ligne nos dernières publications :

- Un avenir pour le vélo dans les villes moyennes.
- Commande publique durable : Faire des services publics locaux des leviers de la transition écologique, du développement économique

AUTRES DOCUMENTS THÉMATIQUES

- Bien se loger, bien vivre dans les villes moyennes
- La réindustrialisation de la France passera par les villes moyennes

DÉPLACEMENTS THÉMATIQUES

Villes de France propose des déplacements thématiques et des journées de visites de terrain, avec ses partenaires. En 2022, le groupe de travail « Europe » s'est rendu à Porto pour découvrir les politiques locales en matière de transition énergétique. En 2023, trois voyages ont eu lieu à Casablanca pour étudier les politiques locales de transport et à Bruxelles et Berlin, pour une rencontre avec les élus représentant français, pour échanger sur la politique européenne.

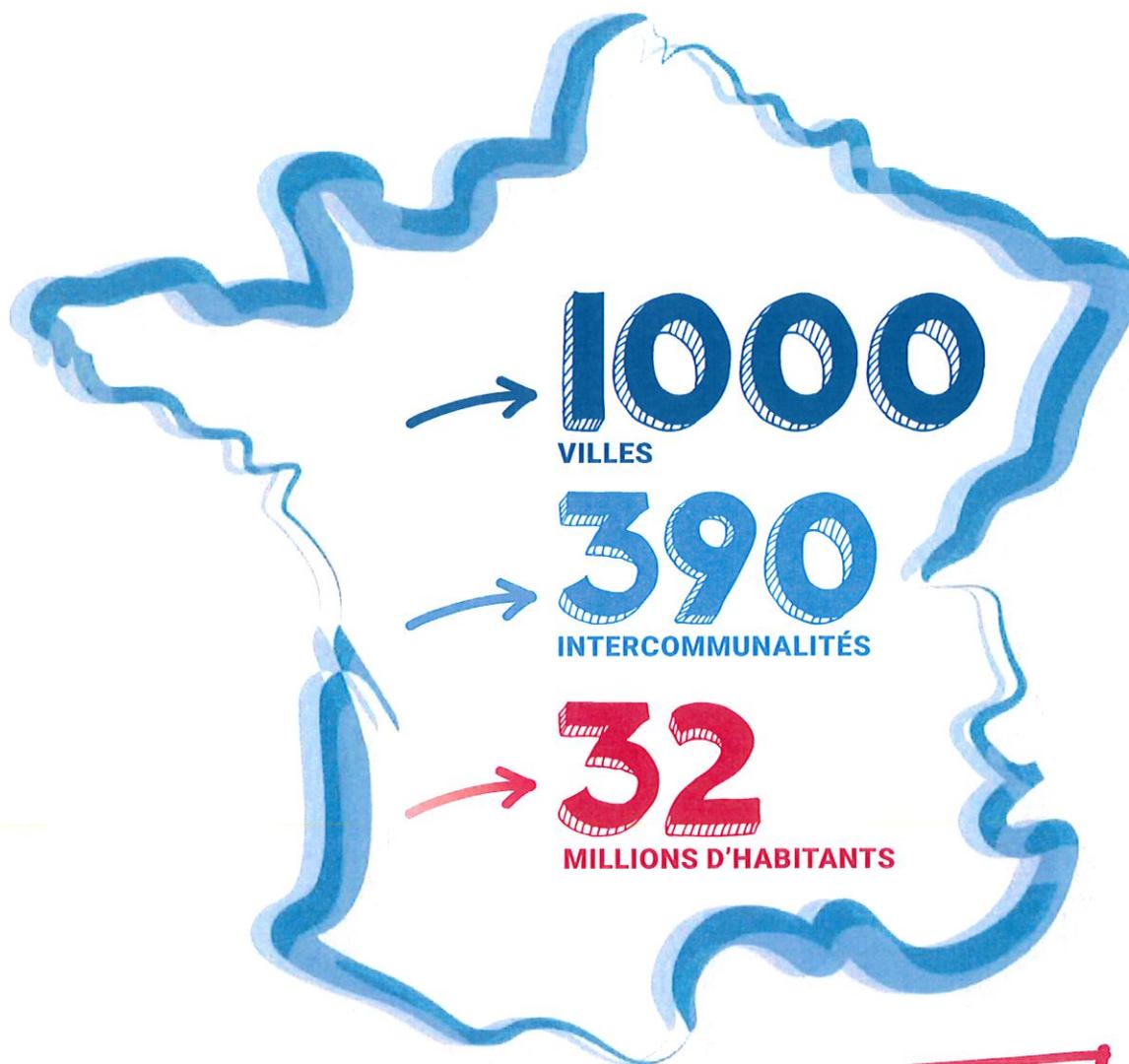


ASSISTANCE ET CONSEILS

Notre équipe peut vous assister sur des sujets spécifiques et complexes. Villes de France a récemment lancé la publication de fiches techniques qui facilitent la prise de décision.

- Le fonds territorial d'accessibilité (FTA)





37%

DE L'EMPLOI
INDUSTRIEL

20%

DE LA POPULATION
ÉTUDIANTE
NATIONALE

75%

DES VILLES MOYENNES
SIÈGES DE PRÉFECTURE /
SOUS-PRÉFECTURE

244

VILLES BÉNÉFICIAIRES DU
PROGRAMME NATIONAL
« ACTION CŒUR DE
VILLE » DÉDIÉ À LA
REDYNAMISATION DES
CENTRES-VILLES

VILLES
FRANCE
VILLES & AGGLOMÉRATIONS

94, rue de Sèvres • 75007 PARIS • 01 45 44 99 61
contact@villesdefrance.fr

